

Groupement Belge des Omnipraticiens

RAPPORT D'ACTIVITE 2021

1. Les valeurs du GBO/Cartel

Assurer les meilleurs soins, accessibles à tous, au meilleur endroit, par le prestataire le plus adéquat, au moment le plus opportun et au juste coût.

Cette vision du GBO/Cartel vise à assurer les meilleurs soins, conjuguant qualité et sécurité, en appliquant le principe de subsidiarité.

- Accessibles à tous signifie entre autres correctement remboursés et prodigués par un nombre suffisant de prestataires partout en Belgique.
- Au meilleur endroit, par le prestataire le plus adéquat et au moment le plus opportun impliquent une collaboration bien organisée avec tous les acteurs de première ligne, mais aussi des relais très clairs, dans un contexte de partenariat, avec la seconde ligne.
- Au juste coût signifie un équilibre entre le coût supportable pour la sécurité sociale, une juste rémunération du médecin et une accessibilité financière suffisante pour le patient.

2. Représentativité du GBO/Cartel

Le GBO/Cartel est l'indispensable relais syndical démocratiquement élu auprès de diverses instances, mais aussi, et surtout, un acteur incontournable de la défense des valeurs qui le portent depuis plus de 50 ans : pour le GBO/Cartel, la médecine générale est la pierre angulaire du socle des soins primaires et de la dispensation de soins intégrés de qualité.

Le Groupement Belge des Omnipraticiens (en abrégé GBO/Cartel) est au service des médecins généralistes depuis 1965. Le GBO/Cartel est clairement aujourd'hui l'organisation syndicale la plus plébiscitée par les médecins généralistes francophones.

Pour assurer sa représentativité au niveau fédéral, le GBO/Cartel est en Cartel, avec le syndicat de médecins généralistes et spécialistes flamands « ASGB » (Algemeen Syndicaat der Geneeskundigen van België) et avec le MoDeS (le Monde Des Spécialistes), aile francophone des médecins spécialistes du Cartel.

Le GBO/Cartel est représenté dans de très nombreux organes d'avis fédéraux (INAMI, SPF Santé publique, eHealth, etc...), régionaux (AVIQ) et de la Communauté française (Commission de

planification de l'offre médicale en Communauté française, Commission d'Agrément Médecins Généralistes).

Parmi les principaux organes d'avis fédéraux (liste non exhaustive) où le GBO/Cartel est représenté, citons :

- À l'*INAMI* : Conseil général, Comité de l'assurance, Commission Nationale Médico-Mutualiste, Conseil National de Promotion Qualité, Groupe de Direction de l'Accréditation, Conseil Technique Médical, Comité Paritaire pour la Médecine Générale, etc.
Cette présence du GBO/Cartel est également très active dans tous les groupes de travail qui dépendent de ces organes, comme, à titre d'exemples, la garde, la prime de pratique intégrée, groupes de travail du Conseil Technique Médical, groupe de travail télémédecine, groupe de travail télé-dermatologie, groupe de travail Simplification administrative, Comité d'accompagnement pour la réforme de la nomenclature, etc.
- Au *SPF Santé publique* : Conseil supérieur des médecins généralistes et des médecins spécialistes (dont son Bureau et groupe de travail 'médecine générale'), Groupe de travail Assistants de pratique, Plate-forme d'Accompagnement Garde...
- A *eHealth* : Comité de gestion, Comité de Concertation des Utilisateurs, etc.

Le GBO/Cartel est aussi très présent, via ses représentants, dans différentes organisations de médecins généralistes et autres organes francophones non gouvernementaux :

- Collège de Médecine Générale (cf. infra)
- Fédération des Associations des Médecins Généralistes de Bruxelles (FAMGB)
- Fédération des Associations de Médecins Généralistes de la région Wallonne (FAGW)
- Centre de Coordination Francophone pour la Formation en Médecine Générale (CCFFMG)
- Plateforme de Première Ligne Wallonne (PPLW), dont la présidence est assurée par le Dr Paul De Munck, par ailleurs président du GBO/Cartel
- Plateforme bruxelloise (PPLB)
- Be Hive, chaire interdisciplinaire de la première ligne a pu voir le jour grâce au soutien du Fonds Dr. Daniël De Coninck, géré par la Fondation Roi Baudouin
- Réseau International Francophone pour la Responsabilité Sociale en Santé (RIFRESS), qui organise son 2^{ème} congrès international du 21 au 24 septembre 2022.

3. Le GBO/Cartel : une implication importante au sein du Collège de Médecine Générale

Co-fondateur historique du Collège de médecine générale en Belgique francophone, le GBO/Cartel a beaucoup œuvré pour que développer ce dernier et il y est très actif. Les Docteurs Paul De Munck et Marie Hechtermans y étaient administrateurs en 2021 et les Docteurs Lawrence Cuvelier, Pierre Drielsma, Anne Gillet et Paul Vollemaere en sont membres.

Le CMG est organisé en cinq bancs :

1. Un banc représentant les cercles de médecins généralistes, composé de 12 membres mandatés par le FAGW et la FAMGB
2. Un banc représentant la SSMG, composé de 12 membres
3. Un banc représentant les syndicats, composé de 12 membres mandatés par le GBO/Cartel (6) et par l'ABSyM (6)
4. Un banc universitaire, composé de 12 membres
5. Un banc représentant d'autres organismes de médecine générale, composé de 12 membres

4. Le GBO/Cartel : la voix de la médecine générale

Depuis sa fondation, le GBO/Cartel s'emploie à démontrer la valeur ajoutée du métier de médecin généraliste dans le système de soins de santé. Il œuvre à l'amélioration des conditions d'exercice du métier de généraliste qui joue un rôle central dans l'organisation du système de soins de santé.

Le rôle central du médecin généraliste doit être défendu et reconnu : c'est la raison d'être du GBO/Cartel.

En tant que syndicat, le GBO/Cartel s'engage non seulement à défendre les médecins généralistes et à relayer leurs intérêts mais aussi à répondre à leurs questions. Le GBO/Cartel les soutient aussi dans les diverses démarches qui jalonnent leur carrière.

Le GBO/Cartel défend ardemment les intérêts et, surtout, les valeurs des médecins généralistes auprès de très nombreuses instances publiques, plateformes, groupes de travail, tant au niveau fédéral qu'au niveau régional et communautaire.

Le GBO/Cartel est aussi partisan d'une vision de santé publique et d'organisation des soins. Il souhaite défendre une profession sans priorité corporatiste et souhaite articuler le développement de la première ligne de soins dont il est un acteur essentiel.

5. Le GBO/Cartel : un soutien concret sur le terrain de tous les jours

Pratiquement, le syndicat aide les médecins généralistes dans leur pratique au quotidien. Pour ce faire, le GBO/Cartel s'appuie sur la volonté de femmes et d'hommes – qui à côté de leur métier de médecin généraliste – apportent leur contribution à défendre leur métier. Une équipe de cinq permanents est également là pour répondre aux questions que posent les membres du GBO/Cartel et relayer les informations nécessaires. Il a ainsi été répondu à des centaines de questions en 2021.

Des représentants du GBO/Cartel (son président, des membres de son organe d'administration ou un des membres de son staff) participent à de nombreuses réunions de terrain, colloques et conférences. Tant le Président que les membres les plus actifs de l'organe d'administration du GBO/Cartel ont participé à des dizaines, sinon à des centaines, de réunions en 2021.

Grâce à sa ténacité au sein des différentes instances dans lesquelles il siège, le GBO/Cartel avait obtenu la création des Fonds Impulseo I (aides à l'installation pour les jeunes généralistes et la prime à l'embauche). Le GBO/Cartel aide les médecins à l'obtention de ces primes et leur fournit un accompagnement : il le fait en tant que structure d'appui officielle en Wallonie. A Bruxelles il était structure d'appui officielle jusqu'à fin 2019 mais, depuis 2020, il le fait à titre officieux et gracieux en aidant les très nombreux médecins bruxellois qui sollicitent son aide pour introduire leur dossier auprès de la COCOM. En Wallonie, le GBO/Cartel aide également les médecins dans l'obtention et la gestion de leurs dossiers Impulseo II et Impulseo III.

6. Les principaux chantiers auxquels le GBO/Cartel a participé en 2021

L'action du GBO/Cartel se déploie à tous les niveaux de pouvoir. Ainsi, et à titre exemplatif (liste non exhaustive), le GBO/Cartel s'est impliqué dans :

- La négociation d'un nouvel accord médico-mutualiste de 2 ans, comprenant notamment une revalorisation de certains honoraires
- La redéfinition des consultations à distance en vue de remplacer les actuels codes datant de la période Covid
- L'appui aux cercles de médecins généralistes, complément indispensable à l'organisation des soins de première ligne
- La défense des postes de garde et en particulier, en 2021, des expériences de gardes de semaine
- Le développement de l'e-santé, dont l'épineux dossier du partage des données, et de la télémédecine
- Le rôle essentiel du médecin généraliste dans la cadre de la crise Covid : ce sujet a encore occupé, en 2021, une très grande partie du temps des différents membres de l'organe d'administration et des membres du staff. Le Covid a été un combat de tous les jours auprès des différentes instances pour d'une part faire reconnaître, notamment sur le plan financier, la situation très difficile dans

laquelle ont travaillé les médecins généralistes et, d'autre part, impliquer au maximum la médecine générale dans la gestion de cette crise, notamment au niveau de la vaccination et ce, malgré le peu d'enthousiasme de certains politiques (pas tous, heureusement). Ces actions ont été développées notamment au niveau de la Cellule Covid du Collège de Médecine générale, le groupe de travail Stratégie de vaccination du Commissariat Coronavirus, le Groupe de travail Première ligne de la COCOM, le groupe de travail médecins-pharmaciens de l'AVIQ.

- L'obtention au cours de concertations bilatérales avec le SPF Finances d'un maximum d'exemptions à l'application de la TVA dans certaines activités de médecins, suite à une modification légale qui réduisait l'exemption de la TVA aux seuls actes médicaux ayant une finalité thérapeutique.

A noter que le GBO/Cartel a participé très activement aux travaux préparatoires du futur décret de la Fédération Wallonie-Bruxelles instaurant une Commission francophone de planification en FWB et a obtenu que toutes les composantes du Collège de Médecine générale soient présentes au sein de cette Commission.

7. Une gestion administrative importante assurée par les membres du staff au bénéfice des généralistes

Les membres du staff du GBO/Cartel assurent aussi un suivi (lecture, analyse, synthèse, news) de la réglementation en soins de santé, des actualités du secteur et de divers documents de travail.

Ils gèrent aussi la gestion des bases de données des membres, des mandats des représentants du GBO/Cartel auprès des nombreuses instances où il est représenté ainsi que la gestion journalière de l'association et la gestion juridique et comptable de l'ASBL elle-même.

La nouvelle chargée de communication, Ariane Peters, qui a rejoint le GBO/Cartel en août 2021, a plus particulièrement en charge la publication de nos Flash-Infos et, depuis cette année 2021, nos News Hebdo mais aussi la gestion du site Internet et des réseaux sociaux.

8. Renforcement du GBO/Cartel et transformation de l'Union Professionnelle en ASBL

Le 'Bureau' de l'ancienne Union Professionnelle GBO/Cartel a été renforcé, l'été 2021 par l'arrivée des Docteurs Audrey Bonnelance, Silviu Braga, Patricia Eeckeleers et Thomas Orban.

En novembre 2021, l'Union Professionnelle a été transformée en ASBL, son objet social a été actualisé et ses statuts profondément remaniés. Un nouvel organe d'administration, puis, au sein de celui-ci un Bureau exécutif, ont été constitués.

9. Les membres de l'organe d'administration

Membres du Bureau exécutif

- Dr Paul De Munck, président
- Dr Marcel Bauval, vice-président
- Dr Lawrence Cuvelier, vice-président
- Dr Paul Vollemaere, secrétaire général
- Dr Pierre Drielsma, trésorier

Autres administrateurs

- Dr Audrey Bonnelance
- Dr Silviu Braga
- Dr Tanguy de Thier
- Dr Pierre-Louis Deudon
- Dr Pascaline d'Otreppe
- Dr Patricia Eeckeles
- Dr Anne Gillet
- Dr Hubert Jamart
- Dr Philippe Jongen
- Dr Elisabeth Nahon
- Dr Thomas Orban
- Dr Francis Renaud
- • Dr Laura Verstraeten
- • Dr Paul Vollemaere

10. Le staff

- Dr Paul De Munck, président
- Jean-Noël Godin, directeur
- Ariane Peters, chargée de communication
- Audrey Gers, conseillère juridique et relations membres
- Florence Marchand, gestionnaire administrative et Impulseo

11. Le GBO/Cartel est à votre écoute : n'hésitez pas à le contacter !

À l'adresse GBO/Cartel@le-GBO/Cartel.be, Rue Solleveld, 68 à 1200 Bruxelles, tél. 02/538.73.65.